

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. — Trois mois. 13 fr. 50. Six mois. 23 fr. Un an. 50 fr.
NORD-PAS-DE-CALAIS. — SOMME. — AISNE. Les autres Départements et l'Étranger, les frais de poste en sus.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements sans rétro : ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A PARIS, chez MM. HAVAS, LAURETTE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 4 MAI 1893.

L'ouverture de l'Exposition de Chicago

L'Exposition de Chicago est ouverte; c'est avec un orgueil légitime que l'Amérique vient d'accueillir les nations du monde entier à cette fête qui n'est pas seulement une « foire », c'est-à-dire une exhibition de ce que peut révéler, inventer et produire l'industrie, mais qui constitue encore une manifestation morale, d'une singulière importance, la glorification des arts de la paix et du progrès humain.

Ce progrès, que niait un Américain de génie, ce que sous la forme paradoxale, qui lui était familière, il appelait « une pure extase de globe-mouches », existe néanmoins et ce sont précisément ces grandes Expositions qui, assemblant sur un point du globe, hier à Paris, aujourd'hui à Chicago, ce que le monde peut imaginer de plus parfait, en marquent les stères étapes.

« Nous collaborons, disait M. Cleveland, dans son discours d'inauguration, à une œuvre vouée au progrès de l'humanité; par ce que nous faisons ici, nous donnons le plus noble exemple de la fraternité des peuples; restons fidèles à l'enseignement qui se dégage de cette cérémonie. » Ce sont là de simples et belles paroles; il est des moments, en effet, où l'on a besoin de sentir à sa patrie des bornes moins étroites, de sortir des limites que nous imposent les usages, l'éducation, les nécessités nationales, d'échapper à la contrainte qui nous parque en tel ou tel endroit de la terre, et de se rappeler que la nature nous a fait hommes, c'est-à-dire citoyens du monde. Les Expositions universelles nous fournissent le moyen le plus commode de nous livrer à cette impression si rare, et c'est dans leur enceinte hospitalière que les peuples, séparés par tant de dissensions, de rivalités ou de rançunes, peuvent encore fraterniser.

A un point de vue plus strictement américain, M. Cleveland a eu raison de glorifier l'Exposition de Chicago; jamais, sans doute, on n'a vu un pays s'élever en moins de temps, et par la seule énergie de ceux qui l'habitent, au rang où se trouvent aujourd'hui les États-Unis.

Lorsque, il y a quatre siècles, Colomb débarqua à Guanahani, il ne se doutait pas qu'il croyait toucher à ce royaume de Catay, que les descriptions de Marco Polo faisaient si merveilleux; mais la terre, déserte alors et sauvage, sur laquelle il plantait le drapeau des rois de Castille, devait bien vite dépasser les splendeurs asiatiques qui avaient si fort émerveillé le voyageur vénitien.

Quatre siècles lui ont suffi pour se mettre au niveau de la vieille Europe. Avec un souci qui à quelque chose de touchant, les Américains ont voulu que les caravelles Nina, Pinta et Santa-Maria, fidèlement copiées des vieux navires que montait Colomb, vissent visiter, elles aussi, leur Exposition gigantesque. Elles sont entrées, l'autre jour, dans le port de New-York; leur silhouette frêle a passé entre ces monstrueux navires de guerre et ces énormes vapeurs dont la masse semblait les écraser; mais ce contraste même montrait l'immensité de l'œuvre faite et les progrès réalisés.

Que les Américains, toutefois, ne soient pas trop injustes; ils ont raison d'être fiers de leur pays, de l'infatigable énergie qui les a fait grands, de la dure obstination qu'ils ont mise à toutes leurs entreprises; mais ces « vieilles nations de l'ancien continent », d'où ils sont sortis eux-mêmes, leur ont servi de modèle et c'est l'Europe qui leur a tracé la

LES ARRESTATIONS DU 1<sup>er</sup> MAI À PARIS

L'INCIDENT BAUDIN
Le Temps public cite l'incident Baudin, dont la Chambre s'est occupée hier, n'est pas clos. On sait que le député du Cher a affirmé avoir été giflé par un gardien de la paix, qui aurait aggravié cet outrage en disant que c'était ainsi qu'il traitait les députés. Voici comment les choses se sont passées, au rapport des personnes présentes.

Le 1<sup>er</sup> mai, M. Baudin se précipita sur les députés, ainsi qu'il traitait les députés. Voici comment les choses se sont passées, au rapport des personnes présentes. Nous ne sommes pas allés dans les tribunes, nous ne donnons ces renseignements provisoires qu'à titre de document pour indiquer clairement la version actuelle de la précieuse de police.

Nous avons dit hier que M. Baudin avait été arrêté à la suite d'un coup de poing porté par lui à un agent. Saisi par des gardiens, il est, comme on sait, entraîné vers la caserne du Châtelet. En route, ses partisans veulent l'arracher des bras des agents, auxquels ils donnent des coups de poing et des coups de canne. On arrive enfin à la caserne, où M. Baudin est conduit avec force (on sait qu'il est vigoureux) contre le mur pour ne pas entrer.

« A ce moment, l'agent qui avait frappé (cet agent ne l'avait pas lâché) recut sur la nuque un violent coup de canne. Il laissa alors M. Baudin pour courir après son agresseur. Pendant ce temps, la porte s'ouvrit, on poussa les députés dans le vestibule de la caserne, où se trouvaient des officiers, des soldats et des agents.

M. Baudin frappa à coups de pied et de poing les agents qui le traînaient, et il est presque porté dans la salle du poste, où il est enfermé. « Dans cette salle, éclairée sur la cour par trois grandes baies vitrées, derrière lesquelles regardent un certain nombre de soldats commises à l'apostrophe et injures les agents. A ce moment, l'agent qui avait frappé, paraissant ému, s'avança vers M. Baudin et dit : « Assasin ! Il le saisit vivement à la gorge et le seconde violemment; l'agent ne peut se défendre. Alors un autre agent, M. Deschamps, qui venait de passer par cet instant, aucune autre scène de violence ne fut produite. Tel est le récit fait à la préfecture de police par les personnes qui ont été les témoins de cette arrestation mouvementée. M. Baudin, de son côté, maintient le récit qu'il a fait hier, à la Chambre.

Cet incident mit fin à la séance, l'agent étant retourné sur sa place pour s'occuper de son service. A partir de ce jour, M. Baudin ne revint plus dans la Chambre. Cet incident, aucune autre scène de violence ne fut produite. Tel est le récit fait à la préfecture de police par les personnes qui ont été les témoins de cette arrestation mouvementée. M. Baudin, de son côté, maintient le récit qu'il a fait hier, à la Chambre.

D'ailleurs, M. Deschamps, commissaire de police, continue sa procédure, il entend les différents agents qui ont tenu un rôle dans l'arrestation de M. Baudin et il doit, aujourd'hui, demain, le député du Cher, qui n'est qu'un arrêté provisoire. On nous assure que le préfet de police a l'intention de transmettre au parquet la procédure des agents de la police.

Paris, 3 mai. — Le résultat des déclarations faites cet après-midi par un reporter par le député Baudin, que ce dernier, contrairement à ce qu'a annoncé un journal, n'a nullement l'intention d'envoyer des témoins au Président du Conseil et qu'il n'a, du reste, donné aucune autre suite à son affaire.

Par contre, M. Baudin irait, qui semble être, lui aussi, un militant, à la note que nous avons publiée hier, il veut la guerre, tant pis pour lui, il lui en aura.

Le préfet de police a chargé le chef de la police municipale d'adresser ses félicitations aux brigades des gardiens de la paix qui ont concouru à la répression de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai.

UNE VISITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
A LA CHAMBRE
Paris, 3 mai. — La note suivante est communiquée à la presse par le ministère de l'intérieur :

« Le président du Conseil s'est rendu ce matin à la caserne de Clignancourt, où il a visité la salle dans laquelle ont été retenues les personnes arrêtées avant-hier. Au cours de cette visite, M. Charles Dupuy s'est entretenu avec plusieurs officiers qui étaient de service le 1<sup>er</sup> mai. Il est évident que, pour corriger la mauvaise impression produite chez les radicaux par ses énergiques déclarations au sujet de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, le président du Conseil a voulu, par cette visite, donner une autre suite à son affaire.

Les POURSUITES
Onze manifestants du premier mai, arrêtés pour rébellion et outrages aux agents, comparaissent aujourd'hui devant la onzième chambre de police correctionnelle.

Parmi les prévenus, on remarque Astuif, l'un des secrétaires de la Bourse du Travail.

M. Millard et Albert Crémieux présentent la défense des accusés et se défendent avec une grande énergie. Le tribunal renvoie au 12 mai l'examen de la poursuite.

Tous les prévenus sont mis en liberté.

On annonce que des poursuites avaient été décidées contre M. Baudin. Nous voyons que cette nouvelle est au moins prématurée et qu'il ne sera donné suite au procès-verbal dressé contre le député du Cher, mais en attendant que M. Dupuy juge ce procès justifié par les résultats de l'enquête personnelle à laquelle il se livre en ce moment.

LES GRÈVES

A AMIENS
Amiens, 3 mai. — Les cordonniers, ainsi que les ouvriers en cuirs et peaux, restent en grève au nombre de deux mille, ainsi que 430 ouvriers de deux usines de tissage.

Le matin, à neuf heures, les grévistes ont arrêté deux voitures qui apportaient des caisses de chaussures pour la maison Heubelle; ils ont défilé ces voitures, brisé les caisses, jolé les chaussures au vent.

Le lendemain à dix heures et six arrestations ont été opérées.

A NANTES
Nantes, 3 mai. — La reprise du travail est presque générale.

Ce matin, le nettoyage de la voie publique qui n'avait pu être effectué pendant les trois jours, s'est effectué sans incident par le personnel ordinaire, mais au compte de la ville, l'entrepreneur ayant déclaré qu'il ne pouvait accorder d'augmentation à ses ouvriers.

Le reste en grève que 300 ou 400 ouvriers qui ont tenu ce matin une réunion et ont adressé au maire une lettre demandant des subsides. La réponse de ce dernier sera certainement négative.

A BORDEAUX
Bordeaux, 3 mai. — Ce matin, des mesures avaient été prises en vue de protéger le travail, et lorsque les patrons ont voulu reprendre le travail, ils ont été empêchés de continuer l'œuvre de débauchage commencée hier devant les chantiers où l'on travaillait encore elles se sont heurtées aux cordons de manifestants qui ont empêché de continuer le travail.

Les grévistes se sont alors dirigés sur la Bourse du travail indépendante; ils étaient au nombre de près de 2.000, la Bourse était insuffisante pour les contenir. Ils se sont dirigés, en un quadruple file, vers le Palais de Flore. Le trajet, assez long, s'est effectué sans incident, et il n'est resté que plusieurs reprises, les gardes à cheval ont coupé le fil du cortège.

En arrivant au Palais de Flore, le nombre des grévistes, ou plutôt des manifestants, avait grossi d'environ dix mille.

A PROPOS DU TOAST
DU GRAND-DUC VLADIMIR
Discussions de famille. — Une explication entre l'ambassadeur. — L'Autriche et la Russie.

DISLOCATION DE LA TRIPLE-ALLIANCE
Le correspondant de la Cocarde à Rome envoie la dépêche qui l'on lira et que nous reproduisons sous réserve :

« Je suis à même de vous fournir sur les incidents qui se sont produits pendant la visite de l'empereur Guillaume en Italie des renseignements dont je puis vous certifier l'authenticité. Le toast à l'empereur d'Autriche et à la reine Victoria, a été de son côté très remarqué et surtout fort commenté.

« L'empereur d'Allemagne, en présence de l'attitude du prince anglais, fit télégraphier à la reine Victoria, alors à Florence, qu'il avait, en son nom, le souverain, qui était loin, sans doute, de partager le même désir, quitta sa résidence brusquement et interrompit ainsi la villégiature qu'elle avait commencée. Je sais de source certaine que la rupture qui existe actuellement entre la reine Victoria et Guillaume a été causée par les allées de l'impératrice Frédéric qui a fort à se plaindre de son fils.

« L'ambassadeur d'Angleterre à Rome, lord Vivian, n'était pas de son côté très enthousiasmé de la venue de Guillaume II; on raconte en effet, qu'il en a eu le sujet de la réception à l'ambassade anglaise, une très vive explication avec M. de Solms, ambassadeur d'Allemagne. Comme ce dernier refusait de reconnaître l'empereur d'Allemagne n'aurait pas le « garden party » lord Vivian répliqua sèchement que le duc d'York affectionnait ce divertissement et que ce n'est pas son affaire.

« Mais ce ne sont là, en somme, que des incidents mineurs; ce qui est plus sérieux, ce qui inquiète véritablement Guillaume II, c'est la révolution qui se prépare à se produire entre les cours de Russie et d'Autriche. Pendant qu'on festoyait à Rome, l'empereur d'Autriche recevait M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, et à l'issue de sa réception, M. de Giers envoyait à son souverain une longue dépêche confidentielle.

« Si je suis bien informé, François-Joseph aurait exprimé le désir d'avoir une entrevue prochaine avec le tsar, et cette entrevue aurait été arrêtée en principe.

« En apprenant cette nouvelle, l'empereur d'Allemagne a écrit au tsar et lui a écrit une lettre, tout entière de sa main, à l'empereur d'Autriche.

LA CHAMBRE FRANÇAISE EN URUGUAY

« Avant de vous quitter, je tiens à vous dire que, tout récemment, Arton a fait écho à ce bruit. Désireux de n'éprouver aucun démenti dans mes articles, je me réserve de ne publier mes notes et pièces déclarées la semaine prochaine, mais en attendant de renseignements que j'attends incessamment.

Pendant notre conversation, M. P. Lantier nous a mis sous les yeux des documents dont la vérification semble affirmer l'authenticité.

« Nouvelle incident à la Sorbonne
Le Figaro publie les détails suivants sur un incident qui s'est produit hier à la Sorbonne :

« A la Sorbonne, M. Aulard, professeur municipal de droit, a été élu et sifflé par les étudiants, au moment où il se disposait à faire son cours.

« Aussi, le Daily Chronicle de ce matin s'empresse-t-il de publier, comme nous l'avons dit, un rapport de l'incident qui a eu lieu à la Sorbonne. M. Aulard a été accueilli par une bordée de cris, de huées, d'exclamations ironiques et par la tapage assourdissant de la révolution et du mouvement démocratique, que, à défaut de canapés mystiques, l'université offre à ses élèves.

« L'innocent victime de cette manifestation trouve aussitôt ses défenseurs.

« Des jeunes gens se précipitent sur les perturbateurs et un d'eux s'empresse de rappeler un peu à M. Aulard, que c'est la Convention qui lui a donné le droit de faire son cours.

« Les autres élèves de la Sorbonne, qui se sont levés, ont été dispersés par la police. M. Aulard a été conduit à son domicile par un fiacre.

« Nous sommes si malades de nos jours, que nous ne pouvons pas nous empêcher de rire de ce qui se passe à la Sorbonne. Les femmes qui ont vu leur cours interrompu, ont eu de belles sautes de gorge un bon coup de dix-sept à dix-huit ans qui nous a montré les exchymoses; ce n'est pas la vieillesse qui nous a fait voir cela.

« Nous sommes si malades de nos jours, que nous ne pouvons pas nous empêcher de rire de ce qui se passe à la Sorbonne. Les femmes qui ont vu leur cours interrompu, ont eu de belles sautes de gorge un bon coup de dix-sept à dix-huit ans qui nous a montré les exchymoses; ce n'est pas la vieillesse qui nous a fait voir cela.

« Nous sommes si malades de nos jours, que nous ne pouvons pas nous empêcher de rire de ce qui se passe à la Sorbonne. Les femmes qui ont vu leur cours interrompu, ont eu de belles sautes de gorge un bon coup de dix-sept à dix-huit ans qui nous a montré les exchymoses; ce n'est pas la vieillesse qui nous a fait voir cela.

« Nous sommes si malades de nos jours, que nous ne pouvons pas nous empêcher de rire de ce qui se passe à la Sorbonne. Les femmes qui ont vu leur cours interrompu, ont eu de belles sautes de gorge un bon coup de dix-sept à dix-huit ans qui nous a montré les exchymoses; ce n'est pas la vieillesse qui nous a fait voir cela.

« Nous sommes si malades de nos jours, que nous ne pouvons pas nous empêcher de rire de ce qui se passe à la Sorbonne. Les femmes qui ont vu leur cours interrompu, ont eu de belles sautes de gorge un bon coup de dix-sept à dix-huit ans qui nous a montré les exchymoses; ce n'est pas la vieillesse qui nous a fait voir cela.

« Nous sommes si malades de nos jours, que nous ne pouvons pas nous empêcher de rire de ce qui se passe à la Sorbonne. Les femmes qui ont vu leur cours interrompu, ont eu de belles sautes de gorge un bon coup de dix-sept à dix-huit ans qui nous a montré les exchymoses; ce n'est pas la vieillesse qui nous a fait voir cela.

« Nous sommes si malades de nos jours, que nous ne pouvons pas nous empêcher de rire de ce qui se passe à la Sorbonne. Les femmes qui ont vu leur cours interrompu, ont eu de belles sautes de gorge un bon coup de dix-sept à dix-huit ans qui nous a montré les exchymoses; ce n'est pas la vieillesse qui nous a fait voir cela.

« Nous sommes si malades de nos jours, que nous ne pouvons pas nous empêcher de rire de ce qui se passe à la Sorbonne. Les femmes qui ont vu leur cours interrompu, ont eu de belles sautes de gorge un bon coup de dix-sept à dix-huit ans qui nous a montré les exchymoses; ce n'est pas la vieillesse qui nous a fait voir cela.

« Nous sommes si malades de nos jours, que nous ne pouvons pas nous empêcher de rire de ce qui se passe à la Sorbonne. Les femmes qui ont vu leur cours interrompu, ont eu de belles sautes de gorge un bon coup de dix-sept à dix-huit ans qui nous a montré les exchymoses; ce n'est pas la vieillesse qui nous a fait voir cela.

LA SUPPRESSION DES OCTROIS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions de loi de MM. Guillermont et Guillemin, relatives à la suppression des octrois, dont l'urgence a été déclarée la semaine dernière.

La Chambre ordonne le passage à la discussion des articles.

« L'article ter donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article quatuorze donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article quinze donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article seize donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article dix-sept donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article dix-huit donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article dix-neuf donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article vingt donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article vingt-et-un donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article vingt-deux donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article vingt-trois donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article vingt-quatre donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article vingt-cinq donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article vingt-six donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

« L'article vingt-sept donne droit aux communes de remplacer les octrois en tout ou en partie par des taxes telles que centimes additionnels, contributions, taxes sur la valeur vénale de la propriété, sur la valeur locative, sur les revenus, les impôts de l'industrie et des colonies (impôts sur les contributions, chevaux, hôtels, domestiques, mutations par décès, pavages, entretien des rues, etc.).

LES GRÈVES À ROUBAIX

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

« Les ouvriers de quatorze teintureries en grève ont tenu une assemblée plénière, à la salle de la Mairie, pour discuter les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

Table of stock market data for Paris (BOURSE DE PARIS DU 4 MAI) and Lille (BOURSE DE LILLE DU 4 MAI). Columns include course, value, and various market indicators.

Table of stock market data for Lille (BOURSE DE LILLE DU 4 MAI) with columns for course, value, and market indicators.

Dernière Heure

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

LA SUPPRESSION DES OCTROIS

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

LES GRÈVES À ROUBAIX

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

NOUVELLES DU JOUR

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.

« Les correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL
Canard anglais. — Un prétendu accident
Londres, 4 mai. — Il y avait trois jours que la presse anglaise avait pu lancer de canards sur la Russie et sur le tsar.